

Un nouveau centre de tri pour Le complexe le partage



David Penven david.penven@tc.tc

Publié le 26 octobre 2016



Le nouvel entrepôt, situé à Saint-Constant, répond aux besoins grandissants du complexe le partage. Son adresse demeure confidentielle pour des raisons de sécurité.

Pour augmenter son efficacité dans la gestion des articles qu'il recueille et met en vente, Le complexe le partage a décidé de centraliser le triage dans un seul et nouvel endroit à Saint-Constant.

«On voulait avoir un environnement de travail plus efficient. Avant, le tri se faisait à La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine. Maintenant, tous les vêtements et autres articles pour nos friperies arrivent ici. Environ 560 sacs de linge et boîtes d'articles sont triés par jour», explique le président du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif, Hugo Bélanger.

Il ajoute que le fait de regrouper les activités de triage élimine les disparités dans les prix des items mis en vente dans les deux magasins du complexe, à Saint-Constant et de La Prairie.

«Ce n'est plus le cas maintenant», précise M. Bélanger.

«On n'avait pas le choix. Il fallait déménager, car on avait peu de place dans nos magasins pour le tri», a déclaré sa directrice générale, Cathy Lepage, lors de l'inauguration officielle, le 25 octobre.

Publicité



Élus locaux et représentants étaient réunis pour l'ouverture du centre de tri du Complexe le partage. En avant-plan, on retrouve 3e à partir de la gauche, Donat Serres et Jean-Claude Boyer respectivement maires de La Prairie et de Saint-Constant en compagnie de Cathy Lepage et Hugo Bélanger, directrice générale et président du conseil d'administration de l'organisme.

C'est un autre pas en avant pour le complexe. Cathy Lepage, directrice générale du complexe le partage

Ralentissement

Prenant la parole devant les élus locaux, Mme Lepage et M. Bélanger ont mentionné que le ralentissement que connaît le commerce de détail affecte les deux friperies du complexe. Cette situation constitue un défi lorsqu'on sait que les bénéfices des deux magasins représentent entre 50 et 55% du budget de l'organisme.

«Tout l'argent des magasins est réinvesti dans des services à la communauté. Le complexe est reconnu pour aider beaucoup de personnes dans divers domaines. Notre action est très large», rappelle Mme Lepage.

Et les besoins, surtout ceux concernant l'aide alimentaire, ne cessent de croître.

«Uniquement pour les paniers de Noël, on a connu une hausse pour les deux dernières années de 38%, poursuit-elle. Seulement à La Prairie, nous recevons trois nouvelles inscriptions régulières par semaine pour de l'aide alimentaire. Même si l'on nous donne des denrées, ce n'est jamais assez pour répondre à la demande. On doit en acheter pour combler les besoins.»

Réinsertion

Le nouveau centre de tri emploie huit personnes. Parmi elles se trouvent des personnes immigrantes en intégration sur le marché du travail. Ces dernières sont référées par le Centre d'éducation aux adultes l'Accore de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Elles bénéficient du soutien financier d'Emploi-Québec.

«On parle d'économie sociale, un aspect important pour le complexe», souligne Cathy Lepage.

En chiffres

500 : Nombre de tonnes d'articles (vêtements, jouets, souliers, articles de cuisine et autres) acheminés à l'organisme entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016.

57 000 \$: Coût annuel de location du nouveau centre de tri. Le bail est d'une durée de trois ans.